Séance ordinaire du 10 juillet 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 10 juillet 2023 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Steve Lefebvre	Maire

Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de greffière de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE

0-1 Ouverture de la séance

0

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

Notes au procès-verbal

Le maire tient à mentionner sa fierté pour l'organisation de l'inauguration de la Chasse Galerie de même que pour les activités organisées dans le cadre de la fête nationale.

Les gens étaient au rendez-vous comme à l'habitude.

Un gros bravo à tous! Grand merci aux bénévoles.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2023-07-10-145

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de juin 2023
- 0-5 Période de questions

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 100 100-1 Suivi des procès-verbaux 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs Suivi budgétaire du projet de voirie 2023 100-3 Approbation de la liste des virements de crédits 100-4 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juin 2023 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 juin 2023 100-7 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes A- Liste des immeubles pour défaut de paiement de taxes B- Mandat à un représentant 100-8 Réglementation visant les frais de déplacements des élus municipaux Avis de motion 100-9 Financement – Emploi d'été Canada (EEC) 2023 100-10 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Entretien du réseau routier local - Convention d'aide financière 2023 - Signature 200 **SÉCURITÉ PUBLIQUE** Rapport d'activités du service incendie 200-1 200-2 Acquisition de fournitures incendie 200-3 Acquisition d'un panneau indicateur du danger d'incendie 300 TRANSPORT ET COMMUNICATION Rapport du directeur des travaux publics 300-2 Comité municipal en voirie - Suivis A- Rue Principale B- Ponceau 400 **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT** 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc 400-3 Écocentre et site des lagunes 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

400-5 Association de lacs

500

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

A- Demande de dérogation mineure – 2023-01 – 6 Carle – 83050-4419-93-8014

- B- Demande de dérogation mineure 2023-02 31 Fortin 83050-4821-80-0076
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juin 2023
- 600-3 Rapport de l'inspecteur municipal
 - A Réglementation visant les piscines Avis de motion

700 LO	OISIRS ET CULTURE
--------	-------------------

- 700-1 Corporation du parc régional du lac des Trente-et-Un Milles Quote part 2023
- 700-2 Programme de subvention Plaisir de bouger en Outaouais
- 700-3 Abri-soleil Matériel

900 VARIA	
1000 PÉRIODE DE QUESTIONS	
1100 LEVÉE DE LA SÉANCE	

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A-Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023

M.B. 2023-07-10-146

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023, tel que rédigé par la greffière de la séance.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de juin 2023

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d'activités pour le mois de juin 2023.

0-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux préparé par la directrice générale est déposé pour information aux membres du conseil.

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2023-07-10-147

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1^{er} juin 2023 au 30 juin 2023, pour un montant total de 12 113.26 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2023

Le suivi budgétaire du projet de voirie 2023 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juin 2023

M.B. 2023-07-10-148

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de de juin 2023 pour un montant total de 257 295.32 \$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 juin 2023

M.B. 2023-07-10-149

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 juin 2023 pour un montant de 585 695.20 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

A- Liste des immeubles devant être vendus

M.B. 2023-07-10-150

Considérant que la greffière-trésorière soumet aux membres du conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 2 novembre 2023, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu que :

Ledit état soit et est approuvé par les membres du conseil et que la greffière-trésorière, directrice générale, prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées et qui sont inclus dans ladite liste déposée par la greffière-trésorière et directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

B- Mandat à un représentant

M.B. 2023-07-10-151

Attendu que la municipalité de Bouchette peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

Attendu que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro M.B. 2023-07-10-150 adoptée séance tenante;

Attendu que les membres du conseil croient opportun d'autoriser la greffièretrésorière, directrice générale à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que :

Conformément aux dispositions du Code municipal, les membres du conseil autorisent la greffière-trésorière, directrice générale à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 2 novembre 2023 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Réglementation visant les frais de déplacements des élus municipaux – Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 5, Steve Millar, annonce ce 10 juillet 2023, qu'un avis de motion est donné et qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2023-351 relatif aux frais de déplacements des élus municipaux.

Le projet de règlement 2023-351 sera déposé à une prochaine séance.

Conseiller au siège #5 Steve Millar

100-9 Financement – Emploi d'été Canada (EEC) 2023

M.B. 2023-07-10-152

Considérant la résolution M.B. 2022-12-21-338 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 21 décembre 2022;

Considérant que cette résolution mandatait la directrice générale pour compléter une demande de financement dans le cadre du programme « Emploi d'été Canada 2023 »;

Considérant la réponse positive obtenue suite au dépôt de la demande de financement;

Considérant l'appel de candidatures publié par la directrice générale en avril 2023,

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de mandater la directrice générale pour terminer le processus d'embauche pour un poste de manœuvre pour la saison estivale.

Adoptée à l'unanimité

100-10 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Entretien du réseau routier local – Convention d'aide financière 2023 – Signature

M.B. 2023-07-10-153

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser le maire, Steve Lefebvre et la directrice générale, Claudia Lacroix, à signer la convention d'aide financière avec le ministère des Transports relativement au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Entretien des routes locales, pour une aide financière au montant de 366 931\$.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
-----	-------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de juin 2023.

200-2 Acquisition de fournitures incendie

M.B. 2023-07-10-154

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'autoriser le directeur du service incendie à procéder à l'acquisition de 10 sacs de transport pour habits de combat et gilets de sauvetage de même qu'un adaptateur 3 pouces pour une somme totale de 786.50\$ + taxes et frais de transport.

Adoptée à l'unanimité

200-3 Acquisition d'un nouveau panneau indicateur du danger d'incendie

M.B. 2023-07-10-155

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser l'acquisition d'un nouveau panneau indicateur du danger d'incendie en remplacement de celui installé au bout du pont et ce, pour une dépense au montant de 750\$ + taxes.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
-----	----------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport des travaux exécutés durant le mois de juin 2023.

Bravo à l'équipe des travaux publics!

300-2 Comité municipal en voirie - Suivis

A- Rue Principale

M.B. 2023-07-10-156

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser des travaux sur la rue Principale, près du numéro civique 75, afin d'améliorer la situation à cet endroit. Ces travaux seront de nature temporaire pour l'instant. Des travaux plus complets devront être à prévoir au prochain budget.

Adoptée à l'unanimité

B- Ponceau

M.B. 2023-07-10-157

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à l'envoi d'une lettre au propriétaire concerné par un ponceau problématique pour l'écoulement des eaux du chemin de la Carpe.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
-----	------------------------------------

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques
- 400-5 Association de lacs

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	--------------------

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

A- Demande de dérogation mineure – 2023-01 – 6 Carle – 83050-4419-93-8014

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, mentionne qu'il se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement de ce sujet.

M.B. 2023-07-10-158

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par les propriétaires de la propriété sise au 6, chemin Carle, propriété située en zone à vocation «agricole»;

Considérant que cette demande concerne un agrandissement du bâtiment principal visant l'ajout de deux chambres à coucher, soit un agrandissement de 3.77 m X 7.68 m sur un étage pour un total de la superficie d'occupation au sol de 5.66%:

Considérant que le total d'occupation au sol à respecter est de 5% selon le règlement en vigueur dans la municipalité de Bouchette;

Considérant que présentement, l'emplacement visé par l'agrandissement, consiste à une galerie ayant une couverture;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU), qualifient cette demande déposée comme étant une demande mineure;

Considérant la recommandation favorable émise par les membres du CCU pour accorder la dérogation mineure et ce, tel que présentée;

Considérant la condition émise par les membres du CCU quant à la conformité de l'installation septique présente sur cette propriété;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'accorder une dérogation mineure pour la propriété située au 6, chemin Carle, à savoir l'agrandissement du bâtiment principal pour l'ajout de deux chambres, agrandissement de 3.77m x 7.68 m, pour une superficie totale pour ledit bâtiment de 5.66% conditionnellement à ce que l'installation septique soit conforme pour cet ajout de deux chambres.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, mentionne qu'il reprend son siège à la table du conseil.

B- **Demande de dérogation mineure – 2023-02 – 31 Fortin – 83050-4821-80-0076**

M.B. 2023-07-10-159

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire de la propriété sise au 31, chemin Fortin, propriété située en zone à vocation « agricole»;

Considérant que cette demande concerne un agrandissement du bâtiment principal, soit un agrandissement de 3.04 m X 4.26 m sur un étage pour un total de la superficie d'occupation au sol de 4.62%;

Considérant que cet agrandissement est fait en vue d'y construire un vestibule et d'améliorer la salle à manger;

Considérant que le total d'occupation au sol à respecter est de 5% selon le règlement en vigueur dans la municipalité de Bouchette;

Considérant qu'avec cet agrandissement, une partie du bâtiment principal sera située à 16.4 m de la ligne des hautes eaux;

Considérant que la réglementation actuelle exige que tout bâtiment principal soit situé à 18 m de la ligne des hautes eaux;

Considérant que cet agrandissement n'est que sur un étage;

Considérant que la marge de protection riveraine est respectée;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU), qualifient cette demande déposée comme étant une demande mineure;

Considérant la recommandation favorable émise par les membres du CCU pour accorder la dérogation mineure et ce, tel que présentée;

Considérant la condition émise par les membres du CCU quant à la conformité des autres composantes présentent sur cette propriété;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'accorder cette dérogation mineure pour la propriété située au 31, chemin Fortin, à savoir l'agrandissement du bâtiment principal de 3.04 m x 4.26 m, ayant une distance minimale de 16.4 m de la ligne des hautes eaux. Conditionnellement à ce que les autres infrastructures présentes sur ladite propriété soient conformes à la réglementation municipale.

Adoptée à l'unanimité

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juin 2023

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de juin 2023 sont déposées.

600-3 Rapport de l'inspecteur municipal

A- Réglementation visant les piscines – Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, annonce ce 10 juillet 2023, qu'un avis de motion est donné et qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2023-352 relatif à la sécurité des piscines résidentielles. Ce règlement modifiera l'article 4.6 du règlement 84 et l'article 5.1.2 du règlement 85, soient les sections relatives aux piscines.

Le projet de règlement 2023-352 sera déposé à une prochaine séance.

Conseiller au siège #2 Pascal Saumure

700 LOISIRS ET CULTURE

700-1 Corporation du parc régional du lac des Trente-et-Un Milles – Quote part 2023

M.B. 2023-07-10-160

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'autoriser le paiement de la contribution annuelle 2023 de la municipalité de Bouchette à la Corporation du parc régional du lac 31 Milles au montant de 19 606.83 \$.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Programme de subvention – Plaisir de bouger en Outaouais

M.B. 2023-07-10-161

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de créer un comité dans le cadre du programme de subvention « Plaisir de bouger en Outaouais » en vue de déposer une demande de subvention dans le cadre de ce programme dont la prochaine date de tombée est le 31 août 2023. Les membres de ce comité sont : les conseillers, Michel Lamoureux, Monique Pelletier et Steve Millar, un membre du Comité des loisirs de Bouchette et Cameron inc., un membre de l'Association des bons vivants de Bouchette et de la directrice générale, Claudia Lacroix.

Adoptée à l'unanimité

700-3 Abri soleil - Matériel

M.B. 2023-07-10-162

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser l'achat de matériaux pour l'installation d'un plancher en dalle de béton sous l'abri soleil qui est installé près des jeux d'eau. Un virement de crédits sera effectué à cet effet et ce, en provenance du budget réservé à la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité

800 CORRESPONDANCE

800-1 Demande d'ajout de collectes – Commerce

Note au procès-verbal

Une demande sera formulée auprès de l'entrepreneur en vue d'obtenir un prix afin de rajouter deux collectes pendant le mois de mai pour la durée restante du contrat.

800-2 Fondation Santé Vallée-de-la-Gatineau – Demande de contribution

M.B. 2023-07-10-163

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Marc Poirier, il est résolu de participer financièrement à la levée de fonds de la Fondation santé Vallée-de-la-Gatineau en remettant la somme de 175\$.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Situation des abris temporaires

Note au procès-verbal

Le comité consultatif d'urbanisme est mandaté afin d'étudier la réglementation régissant les abris temporaires.

800-4 Demande de rencontre – Utilisation du site des lagunes

La directrice générale et le maire rencontreront les représentants du camping à ce sujet.

800-5 OPP de l'école primaire - Demande de contribution

M.B. 2023-07-10-164

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de répondre favorablement à l'OPP et de contribuer financièrement aux coûts reliés à une activité de fin d'année tenue à l'école primaire et ce, considérant le report de leur sortie de fin d'année en raison de la situation climatique, une contribution de l'ordre de 900\$ sur une somme totale de 1 000\$.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Beau geste du comité de l'OPP et ce, afin de réaliser une activité de fin d'année dans un très court délai. Bravo aux parents bénévoles!

900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Réglementation visant les quais
- Inspection des berges
- Bateaux

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

M.B. 2023-07-10-165

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h35.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre	Claudia Lacroix
Maire	Directrice générale
	Greffière-trésorière